



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **lundi 2 décembre 2024, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 :
Conseiller 4 : Michel André Émond
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absences:

Stephen Ovans

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; le Directeur général, M. Daniel Leduc et la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête sont également présents.

La Mairesse informe les citoyens présents que Madame Crête procédera à l'enregistrement sonore des délibérations du Conseil pour les besoins de rédaction du procès-verbal seulement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte par la mairesse, Mme Christine McAleer, à 18h30

24-12-304

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour avec le report du point 7.4 – Autorisation pour l'achat d'une caméra de surveillance et l'ajout des points suivants :

- 10.2 – Bibliothèque,
- 13.1 - Abrogation de la résolution 24-06-159
- 13.2 – Contribution financière aux 4 écoles - Repas de Noël,
- 13.3 - Contribution financière – La Bouffe additionnelle.
- 13.4 - Séances extraordinaires du Conseil pour le mois de décembre 2024
- 13.5 - Port du ruban blanc
- 13.6 - Fermeture de l'Hôtel de ville – Période des fêtes

Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2024;
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 novembre 2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 PAVL (PPA-CE 2024) – Attestation et reddition de compte;
- 4.3 Excédent affecté – boues usées;
- 4.4 Excédents de revenus de taxations en tant que revenus reportés pour les exercices se terminant le 31 décembre 2023 et 2024;
- 4.5 Gestar – Octroi de contrat pour la mise à niveau du schéma de classification et du calendrier de conservation;
- 4.6 Renouvellement du contrat de conciergerie;
- 4.7 Autorisation de paiement au comptant des véhicules no. 31 et 32;
- 4.8 Infotech – Contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2025;
- 4.9 Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels – Désignation de la personne responsable;

- 4.10 Entente – Dépôt à neige;
- 4.11 Modification de la résolution 24-11-295 en regard au Guide d'intervention pour le PIIA;
- 4.12 Embauche d'un technicien en comptabilité;
- 4.13 Embauche d'un conseiller aux communications;
- 4.14 Embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement – saison 2024-2025;
- 4.15 Embauche de 2 employés saisonniers pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales.

5 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 5.1 Avis de motion – Règlement 44-2024 modifiant le règlement 44.1-2018 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;
- 5.2 Avis de motion – Règlement 12-2025 modifiant le règlement 12-2022 sur la circulation et les limites de vitesse;
- 5.3 Avis de motion – Règlement 6-2024 modifiant le règlement 6-2000 en regard à la constitution d'un fonds de roulement de 150 000\$.

6. CONSEIL MUNICIPAL

- 6.1 Nomination d'un pro-maire;
- 6.2 Nomination d'un représentant à la table du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- 6.3 Dépôt et adoption du calendrier des séances du Conseil pour l'année 2025.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Octroi de contrat pour l'achat de sel de déglacage pour les rues et trottoirs;
- 7.2 Octroi de contrat pour le déneigement des puits no. 6 et no. 8;
- 7.3 Installation d'une balise sur la rue Gale – saison estivale;
- 7.4 Halte urbaine – Autorisation pour l'achat d'une caméra de surveillance;
- 7.5 Autorisation pour la vente d'un souffleur à neige;
- 7.6 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'achat de deux camionnettes à essence;
- 7.7 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la location de deux véhicules électriques;
- 7.8 Autorisation pour aller en appel d'offres pour les services d'un maître électricien;
- 7.9 Autorisation pour aller en appel d'offres pour les services de camion vacuum;
- 7.10 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'entretien des équipements de chauffage et climatisation.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 Demande de remboursement pour formation en santé et sécurité incendie

9. URBANISME

- 9.1 Permis émis au mois de novembre 2024.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Cardio Ormstown – Contribution financière de septembre à décembre 2024.

11. COMMUNICATIONS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Centre des ressources familiales – Demande de contribution financière pour la fête de Noël.

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-12-305

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à la majorité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 30 septembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

24-12-306

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 novembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 novembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

24-12-307 4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions;

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 2 décembre 2024, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 268 308,98 \$.

ADOPTÉE

24-12-308 4.2 PAVL (PPA-CE 2024) – Attestation et reddition de comptes.

ATTENDU la lettre de confirmation du 14 juin 2024, laquelle annonce une subvention au montant de 18 600\$ (Dossier : GVQ29799 – 69037 (16) – 20240416-014) dans le cadre du PAVL, sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la Ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2024** de l'année civile au cours de laquelle la Ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la Ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la Ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvé, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

POUR CES MOTIFS, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Ormstown approuve les dépenses au montant de 25 773,46\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

24-12-309 4.3 Excédent affecté – boues usées.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada ;

ATTENDU QU'un montant total de 21 750 \$ budgété en 2023 et 2024 pour la vidange éventuelle des boues usées n'a pas été dépensé;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QU'un montant de 21 750\$, soit 6 750\$ pour l'année 2023 et 15 000\$ pour l'année 2024, pour la vidange des boues usées, soit transféré à l'excédent affecté – boues usées.

QUE les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer la dépense au moment de la vidange des boues usées.

ADOPTÉE

24-12-310

4.4 Excédents de revenus de taxation en tant que revenus reportés pour les exercices se terminant le 31 décembre 2023 et 2024.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada ;

ATTENDU QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) traitant de l'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondants ainsi aux taxes de service reliées à un secteur spécifique (entretien aqueduc et égout);

ATTENDU QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnement affectés;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QU'advenant le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts serait réalisé au cours des exercices 2023 et 2024, ainsi que les taxes de service reliées à un secteur spécifique (entretien aqueduc et égout), le montant de cet excédent ou déficit sera affecté à l'excédent de fonctionnement affecté pour chacun de ces exercices;

QUE les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues aux règlements d'emprunt concernés.

ADOPTÉE

24-12-311

4.5 Gestar – Octroi de contrat pour la mise à niveau du schéma de classification et du calendrier de conservation.

ATTENDU QUE des mises à jour ont été publiées par « Bibliothèque et Archives Nationales du Québec », en collaboration avec l'Association des directeurs municipaux du Québec en 2023, concernant les règles de conservation des documents et plan de classification dans le secteur municipal;

ATTENDU QUE le calendrier de conservation de la Municipalité d'Ormstown est daté de juin 2007 et qu'il est nécessaire de faire une mise à jour;

ATTENDU QUE la firme Gestar Experts est spécialisée en services professionnels et techniques d'accompagnement et de soutien des organisations publiques pour la gestion de documents;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

D'OCTROYER, à la firme Gestar Experts le contrat pour la mise à niveau du schéma de classification et du calendrier de conservation de la Municipalité d'Ormstown pour un montant de 9 800\$ plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-140-00-419.

ADOPTÉE

24-12-312 4.6 Renouvellement du contrat de conciergerie.

ATTENDU QUE le contrat pour l'entretien ménager de l'Hôtel de ville, la bibliothèque et le Centre récréatif vient à échéance le 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE l'administration est satisfaite des services offerts par Mme Samantha Ouellet;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**

APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE RENOUVELLER pour une période de 24 mois, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026, le contrat de conciergerie de Mme Samantha Ouellet.

QUE cette dépense soit imputée aux postes comptables 02-190-00-522, 02-701-20-522 et 02-702-30-522.

ADOPTÉE

24-12-313 4.7 Autorisation de paiement au comptant des véhicules no. 31 et 32.

ATTENDU QUE la location, 36 mois avec option d'achat, des véhicules #31 Sierra GMC 2021, 2 portes et #32 Sierra GMC 2021, 4 portes a pris fin;

ATTENDU QUE l'achat des deux véhicules a été autorisé;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder au paiement au comptant des deux (2) véhicules, soit :

- Véhicule Sierra GMC 2021, 2 portes (#31), pour un montant de 28 283,49 \$, incluant les taxes applicables;
- Véhicule Sierra GMC 2021, 4 portes, pour un montant de 32 199,86\$, incluant les taxes applicables.

QUE ces montants soient financés à même l'excédent non affecté.

ADOPTÉE

24-12-314 4.8 Infotech – Contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2025.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Orms town doit maintenir à niveau ses outils informatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE RENOUVELLER le contrat d'entretien et de soutien des applications pour l'année 2025 avec la firme Infotech au montant de 18 252 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-130-00-490.

ADOPTÉE

24-12-315 4.9 Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels – Désignation de la personne responsable.

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) nomme d'office la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme afin d'exercer les fonctions que cette loi confère, soit la mairesse;

ATTENDU QUE l'article 8 de cette loi permet à la personne ayant la plus haute autorité de désigner comme responsable un membre de l'organisme public ou un membre de son personnel de direction et lui déléguer une partie de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE DÉSIGNER Mme Francine Crête, Greffière et le Directeur général, Monsieur Daniel Leduc, à titre de responsables de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels.

ADOPTÉE

24-12-316 4.10 Entente – Dépôt à neige.

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin a fait une demande à la Municipalité d'Ormslow à l'effet d'obtenir l'autorisation d'utiliser les deux dépôts à neige pour la saison hivernale 2024-2025;

ATTENDU QU'une entente entre les deux Municipalités devra être convenue;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à prendre entente avec la Municipalité de Franklin afin de leur permettre d'utiliser les deux dépôts à neige, soit le dépôt no. 1 situé au coin des rues Chateauguay et Wellington et le dépôt no. 2 situé à l'arrière du 87, rue Roy pour la saison hivernale 2024-2025 après avoir vérifié que les sites de la Municipalité sont aux normes.

ADOPTÉE

24-12-317 4.11 Modification de la résolution 24-11-295 en regard au Guide d'intervention pour le PIIA.

ATTENDU QU'à la séance ordinaire du Conseil tenue le 11 novembre 2024 un contrat pour la rédaction d'un guide d'intervention architecturale et patrimoniale a été octroyé à Madame Isabelle Bouchard;

ATTENDU QU'il y a eu erreur dans le montant inscrit à la résolution 24-11-295, soit un montant de 20 307,90\$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

Le conseiller Michel André Émond vote contre.

Il est résolu à la majorité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE MODIFIER la résolution 24-11-295 comme suit :

« **D'OCTROYER** un contrat pour la rédaction d'un guide d'intervention architecturale et patrimoniale à Mme Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine, au montant de 22 442,90 \$ plus les taxes applicables. »

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-610-00-490.

ADOPTÉE

24-12-318 4.12 Embauche d'un technicien en comptabilité.

ATTENDU QUE le poste de technicien comptable a été laissé vacant depuis plusieurs mois;

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'un technicien comptable;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Madame Caroline Giroux au poste de technicienne comptable selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

D'AUTORISER le directeur général à signer ledit contrat à intervenir au cours des prochains jours.

ADOPTÉE

24-12-319

4.13 Embauche d'un conseiller aux communications.

ATTENDU QUE le poste de conseiller aux communications est vacant depuis plusieurs mois;

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'un conseiller aux communications;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Madame Isabelle Tanguay au poste de conseillère aux communications selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

D'AUTORISER le directeur général à signer ledit contrat à intervenir au cours des prochains jours.

ADOPTÉE

24-12-320

4.14 Embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement – saison 2024-2025.

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement pour la saison 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Monsieur Marc-Antoine Picard au poste de chauffeur occasionnel pour le déneigement pour la saison 2024-2025 selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

D'AUTORISER le directeur général à signer ledit contrat à intervenir au cours des prochains jours.

ADOPTÉ

24-12-321

4.15 Embauche de 2 employés saisonniers pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'employés saisonniers pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales pour la saison hivernale 2024 et 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Mathis Maisonneuve et Benjamin Schinck pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales pour la saison hivernale 2024 et 2025 selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

D'AUTORISER le directeur général à signer les contrats à intervenir au cours des prochains jours.

ADOPTÉE

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

24-12-322

5.1 Avis de motion – Règlement 44-2024 modifiant le règlement 44.1-2018 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Avis de motion est donné par le conseiller **Shane Beauchamp** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption, le règlement no. 44-2024 modifiant le règlement 44.1-2018 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

ADOPTÉE

24-12-323 5.2 Avis de motion – Règlement 12-2025 modifiant le règlement 12-2022 sur la circulation et les limites de vitesse.

Avis de motion est donné par le conseiller **Thomas Vandor** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption, le règlement no. 12-2025 modifiant le règlement 12-2022 sur la circulation et les limites de vitesse sur les routes municipales.

ADOPTÉE

24-12-324 5.3 Avis de motion – Règlement 6-2024 modifiant le règlement 6-2000 en regard à la constitution d'un fonds de roulement de 150 000\$.

Avis de motion est donné par le conseiller **Jacques Guilbault** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 6-2024 modifiant le règlement 6-2000 en regard à la constitution d'un fonds de roulement de 150 000\$.

ADOPTÉE

6. CONSEIL MUNICIPAL

24-12-325 6.1 Nomination d'un maire suppléant.

ATTENDU QU'il convient de nommer un membre du Conseil municipal à titre de maire suppléant en cas d'absence de la mairesse pour quelque motif que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

DE NOMMER le conseiller **Shane Beauchamp** maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025.

ADOPTÉE

24-12-326 6.2 Nomination d'un représentant à la table du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown doit nommer un représentant à la table du Conseil de la MRC en cas d'absence de la mairesse pour quelque motif que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

DE NOMMER le conseiller **Shane Beauchamp** comme substitut pour remplacer la mairesse à la table du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent; en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance du poste pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025.

ADOPTÉE

24-12-327 6.3 Dépôt et adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025.

ATTENDU le 2^e alinéa de l'article 148 du Code municipal du Québec imposant l'obligation d'établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de cette année à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas:

QUE le calendrier des séances ordinaires du Conseil Municipal pour l'année 2025 soit le suivant :

Lundi le 20 janvier 2025
Lundi le 3 février 2025
Lundi le 3 mars 2025
Lundi le 7 avril 2025
Lundi le 5 mai 2025
Lundi le 2 juin 2025

Lundi le 7 juillet 2025
Lundi le 4 août 2025
Lundi le 8 septembre 2025
Lundi le 6 octobre 2025
Lundi le 10 novembre 2025
Lundi le 1er décembre 2025

QUE toutes les séances ordinaires du Conseil auront lieu à l'Hôtel de Ville, situé au 5 rue Gale, Ormstown, à 18h30.

ADOPTÉE

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

24-12-328

7.1 Octroi de contrat pour l'achat de sel de déglacage pour les rues et trottoirs.

CONSIDÉRANT QUE l'article 11.2 du règlement numéro 129-2020 sur la gestion contractuelle de la Municipalité d'Ormstown permet d'octroyer de gré à gré un contrat encourageant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 934 du Code municipal du Québec, sous réserve de l'autorisation du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à des appels d'offres dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), à deux reprises, afin d'obtenir des soumissions pour l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025 et qu'aucune des soumissions reçues n'étaient conformes, lors de ces deux appels d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'attribution du présent contrat, le Conseil municipal entérine la négociation de gré à gré qui est intervenue entre le fournisseur et la greffière de la Municipalité d'Ormstown, et par conséquent, accorde son autorisation à l'octroi du contrat de gré à gré ; l

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER le contrat pour l'achat et la livraison de sel de déglacage pour les rues et trottoirs à la firme Sel Windsor Ltée au montant de 100,49\$ la tonne métrique, plus les taxes applicables, pour une quantité estimée de 750 tonnes métriques.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-330-00-620.

ADOPTÉE

24-12-329

7.2 Octroi de contrat pour le déneigement des puits no. 6 et no. 8.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ormstown n'a pas les équipements nécessaires pour effectuer le déneigement des chemins d'accès aux puits # 6 et #8;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à Markus Wania le contrat pour le déneigement des puits #6 et #8 pour la saison hivernale 2024-2025 pour un montant total de 2 500\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-330-00-443

ADOPTÉE

24-12-330

7.3 Installation d'une balise sur la rue Gale – saison estivale.

ATTENDU QUE des citoyens ont demandé à plusieurs reprises, et qu'une pétition a été déposée en janvier 2024, à l'effet de prendre les mesures nécessaires afin de diminuer les excès de vitesse sur la rue Gale (Route 201) ;

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu avec Transports et Mobilité durable Québec afin de trouver des pistes de solution ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à remplir le formulaire « Demande de permis » de Transports et Mobilité durable Québec dans le but de procéder à l'installation d'une balise de vitesse sur la rue Gale, dans le cadre du dossier « DCRM-21093 » pour la saison estivale, ce permis étant valide pour une période de 5 ans.

ADOPTÉE

7.4 Halte urbaine – Autorisation pour l’achat d’une caméra de surveillance.

(Sujet reporté)

24-12-331 7.5 Autorisation pour la vente d’un souffleur à neige.

ATTENDU QUE le souffleur à neige de marque Norman n’est plus utilisé et qu’il a été mis au rancart ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’AUTORISER l’administration à procéder à la mise en vente du souffleur à neige de marque Norman par appel d’offres publics et que le prix minimum de mise en vente soit de 4 000\$.

QUE ce revenu soit imputé au poste comptable 01-271-00-000.

ADOPTÉE

24-12-332 7.6 Autorisation d’aller en appel d’offres pour l’achat de deux camionnettes à essence.

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l’achat de deux camionnettes à essence pour le service des travaux publics afin de remplacer les véhicules #12 et #13 ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’AUTORISER l’administration à procéder à un appel d’offres sur invitation afin d’obtenir des soumissions pour l’achat de deux camionnettes à essence.

ADOPTÉE

24-12-333 7.7 Autorisation d’aller en appel d’offres pour la location de deux véhicules électriques.

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à la location de deux véhicules de service 100% électrique ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’AUTORISER l’administration à procéder à un appel d’offres sur invitation, afin d’obtenir des soumissions pour la location de deux véhicules de service, 100% électrique.

ADOPTÉE

24-12-334 7.8 Autorisation d’aller en appel d’offres pour les services d’un maître électricien.

ATTENDU QUE la Municipalité doit effectuer l’entretien et les réparations électriques nécessaires aux installations, infrastructures et bâtiments municipaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité, pour être en mesure d’effectuer ces travaux, doit s’adjoindre les services d’un maître électricien ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D’AUTORISER l’administration à procéder à un appel d’offres sur invitation afin d’obtenir des soumissions pour les services d’un maître électricien et ce pour une période de deux ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

ADOPTÉE

24-12-335 7.9 Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services de camion vacuum.

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder périodiquement au nettoyage des égouts et des postes de pompage ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉE par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour le nettoyage des égouts et de ses postes de pompage pour l'année 2025.

ADOPTÉE

24-12-336 7.10 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'entretien des équipements de ventilation, chauffage et climatisation.

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'entretien de ses équipements de ventilation, chauffage et climatisation à l'Hôtel de ville et au Centre récréatif ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'entretien de ses équipements de ventilation, chauffage et climatisation à l'Hôtel de ville et au Centre récréatif pour l'année 2025.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

24-12-337 8.1 Demande de remboursement pour formation en santé et sécurité incendie

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités, la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales, une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition de compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce Programme;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a prévu de la formation pour le programme *Pompier I*, et pour le programme *Officiers non urbains* afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut Saint-Laurent (MRCHSL) en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut Saint-Laurent.

QUE le revenu soit imputé au poste comptable 01-234-20-000.

ADOPTÉE

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Novembre 2024.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de novembre 2024.

10. LOISIRS ET CULTURE

24-12-338 10.1 Cardio Ormstown – Contribution financière de septembre à décembre 2024.

ATTENDU QUE Madame Lyne Paquet offre, pour le bénéfice des citoyennes et citoyens, une session de 14 cours de Multi-cardio à l'automne 2024;

ATTENDU QUE ces cours sont offerts au Centre Récréatif d'Ormstown;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière à Mme Lyne Paquet au montant de 1 190\$ afin d'offrir une session de 14 cours de Multi-cardio, soit du 12 septembre 2024 au 12 décembre 2024.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-20-490.

ADOPTÉE

10.2 Bibliothèque – Activités du mois de décembre 2024.

La Mairesse mentionne que pour le mois de décembre 2024 les citoyens peuvent emprunter des documents et courir la chance de gagner un panier cadeau chocolat (1 tirage pour adulte et 1 pour les enfants).

Les 28 décembre 2024 et le 4 janvier 2025, les citoyens pourront profiter des activités offertes. Tous les détails sont disponibles sur le site internet.

De plus, la Mairesse mentionne que la bibliothèque sera fermée les 24,25, 26 et 31 décembre 2024, ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2025.

11. COMMUNICATION

Aucun sujet à traiter.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

24-12-339 12.1 Centre des ressources familiales – Demande de contribution financière pour la fête de Noël.

ATTENDU QUE le Centre de Ressources Familiales du Haut-Saint-Laurent organise une fête de Noël et souhaite offrir des cadeaux aux enfants;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a reçu une demande de contribution financière de la part du Centre de Ressources familiales du Haut-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormstown contribue financièrement à la fête de Noël du Centre de Ressources familiales du Haut-Saint-Laurent pour un montant de 500\$.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-990.

ADOPTÉE

13. VARIA

24-12-340 13.1 Abrogation de la résolution 24-06-159

ATTENDU QUE la résolution 24-06-159 est devenue nulle et sans effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;
D'ABROGER la résolution 24-06-159.

ADOPTÉE

24-12-341 13.2 Contribution financière – 4 Écoles d'Ormstown

ATTENDU QU'à l'occasion du temps des fêtes les écoles du territoire de la Municipalité d'Ormstown organisent un dîner de Noël pour les enfants ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Mairesse contribue financièrement, à même son budget discrétionnaire, pour un montant de 250\$ par école ; soit l'école Notre-Dame-du-Rosaire, l'école Ormstown Elementary School, l'école Jean XXIII et l'école CVR.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-960.

ADOPTÉE

24-12-342 13.3 Contribution financière – La Bouffe additionnelle.

ATTENDU QUE l'organisme « La bouffe additionnelle » a déposé une demande afin d'obtenir une aide financière pour la préparation de paniers de Noël;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE la Mairesse, contribue financièrement à même son budget discrétionnaire, pour un montant de 500\$.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-960.

ADOPTÉE

13.4 Séances extraordinaires du Conseil au mois de décembre 2024

La Mairesse mentionne les dates des différentes séances extraordinaires à venir au cours du mois de décembre 2024 ; soit :

- 9 décembre 2024 à 17h00 - La Mairesse prononcera une allocution ; la séance sera diffusée sur YouTube, sous-titrée dans la langue de votre choix ;
- 11 décembre 2024 à 17h00 - Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2025 et du PTI 2025, 2026 et 2027. La séance sera également diffusée sur YouTube et sous-titrée dans la langue de votre choix, suivie d'une seconde séance extraordinaire pour le dépôt des projets de règlements en regard à la taxation 2025 et au suivi budgétaire ;
- 16 décembre 2024 à 17h00 - Adoption des règlements en regard à la taxation et au suivi budgétaire.

13.5 Port du ruban blanc

La Mairesse mentionne que du 25 novembre au 6 décembre 2024 est la semaine contre la violence faite aux femmes. Le port du ruban blanc est un symbole internationalement reconnu de la lutte contre la violence des hommes envers les femmes.

13.6 Fermeture de l'Hôtel de ville durant la Période des fêtes

La Mairesse informe les citoyennes et citoyens que les bureaux administratifs seront fermés durant la période du temps des fêtes à compter de midi le vendredi 20 décembre 2024 jusqu'au 5 janvier 2025 inclusivement.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Quatre (4) questions sont posées et répondues.

24-12-343

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h18.

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête,
Greffière et Directrice générale adjointe

CERTIFICAT – Je, soussigné, Daniel Leduc, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Daniel Leduc
Directeur général

ANNEXE A

Nom fournisseur	Description	Solde
9226-6444 QUÉBEC INC.	Divers articles de nettoyage	329,37 \$
9226-6444 QUÉBEC INC.	Divers articles de nettoyage	212,38 \$
ADN COMMUNICATION	Alertes Municipales - octobre 2024	83,80 \$
ALI EXCAVATION INC.	Dépôt d'asphalte 26,57 TM (bitumineux CRÉDIT à suivre)	1 916,79 \$
ALI EXCAVATION INC.	Dépôt d'asphalte bris aqueduc - 8.95 TM	205,81 \$
ALI EXCAVATION INC.	CRÉDIT Facture 027834 - Bitumineux	(1 305,81) \$
BCGO S.E.N.C.R.L.	Audit ref. Régie Patinoire Huntingdon	2 299,50 \$
BOHEMEN JAMIE (ENR.)	Réparation porte du garage - Caserne	691,86 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Broderie X 3 LOGO - Voirie	220,47 \$
BOTTIER DU CINQ (LE)	CRÉDIT - Facture #385593 - Acompte payé par Colin	34,78 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 87,2 L - VEH #35	143,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 23,9 L - VEH #21	39,22 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 22,5 L - VEH #21	37,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 59,1 L - VEH #07	97,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 98,2 L - VEH #35	161,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 56,5 L - VEH #32	128,00 \$

C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #13	134,37 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 96,4 L - VEH #35	158,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #31	104,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 46,1 L - VEH #31	69,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #32	109,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 154,7 L - VEH #33	270,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 97,1 L - VEH #27	170,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 171,5 L - VEH #7 - Génératrice Dumas	300,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 86,5 L - VEH #13	128,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 100,0 L - VEH #35	175,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #11	160,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence Diesel - VEH #30	531,00 \$
CARRIÈRE ALI INC.	17,87 T Pierres - Rép. filage électr S-Terr - P. Borden	490,04 \$
CCESI - Centre conseil en sécurité incendie	Rédaction 2e visite - 1 rue McBain	350,00 \$
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD.	17,095 Tonnes ALUM - réso 24-01-083	7 010,45 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	2 pqt. Papiers 8.5 X 11, Bloc autocollant, post-it	171,24 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Plateau 3 étages, tapis souris, bloc lignés, ruban...	137,46 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Carnet, ruban, trombones, marqueurs...	65,00 \$
CRSBP MONTÉRÉGIE INC.	Fournitures biblio - Cartes, étiquettes, feuillet promo	174,71 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Vis plancher, épinette - pr Stage - Spectacle Elvis	67,28 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Équip. Compteur d'eau - 35 Bridge	67,92 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Isolation - Bris aqueduc rue Fulford	219,32 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Lame scie finition - Couper coin d'un bureau	21,25 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Échelle 24' - Voirie (très utile)	349,52 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Vis inst. Lumières de Noël - H.-V.	12,94 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Ens.peinture, vis, plaque mur. - Salle du Conseil H.-V,	28,73 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC.	Tuyau SDR 4 po - pour inventaire	314,20 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC.	Base pr boîte de vanne et une plaque guide	191,95 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC.	Différentes pièces pour inventaire	3 701,79 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC.	20 tuyau municipex fourreau 3/4" - Inventaire	82,78 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 139,70 L - 1441 Rte 201	140,28 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 290,30 L - 1441 Rte 201	277,94 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	1 Ose d'aliment d'eau - machine à pression - Garage 201	103,54 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Huile universelle tracteur, 4 O-Ring - Voirie	292,22 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Usine d'épuration - Effluent	580,05 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyses/eau potable rues McBain, Roy, Gale, Argyle	1 076,75 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analy Puits Madeleine 1, 4, 5, 8 St-Paul, Dumas 6,	338,03 \$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	Avis de Mutation - Octobre 2024	78,00 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Chaîne pour remorquage - VEH #16	58,64 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	38 chaînes pr levage demandé par L'APSAM	333,93 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	1 chaîne de sécurité - VEH #16	91,55 \$

G.P. AG DISTRIBUTION	Pièces et main d'œuvre - VEH #21	705,82 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Enlever cylindre/rebâtir, changer 2 oses - VEH 33	1 986,77 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Pièces et main d'œuvre - Réparation VEH #11	985,98 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Cylindre reconstruit - VEH #27	1 565,96 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Pièces et main d'œuvre - Répa VEH #36	133,09 \$
GARAGE S.D. INC.	Réparation crevaison - VEH #13	17,25 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 74,049 L - VEH #31	111,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 73,629 L - VEH #32	110,37 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 52,702 L - VEH #31	79,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 93,729 L - VEH #13	140,50 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 66,711 L - VEH #32	100,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 107,218 L - VEH #7	160,72 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 68,966 L - VEH #31	102,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 108,326 L - VEH #34	181,88 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 104,229 L - VEH #33	175,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 55,443 L - VEH #13	82,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 50,034 L - VEH #34	88,01 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 120,0 L - VEH #7	180,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 18,761 L - VEH #7	33,00 \$
GÉANT DU CONTENEUR (LE)	1 container échangé, 1 ramassé Finale - Écocentre	2 392,91 \$
GESTAR INC.	Soutien annuel du logiciel Documentik - 2025	574,36 \$
GESTAR INC.	Service tech. De traitement + frais déplacement	4 886,44 \$
Gestion Écono Plus Inc.	Frais mensuel - Repérage GPS - Nov. 2024	151,54 \$
GROUPE KOPERS INC.	Mise à jour AVEVA Edge - Logiciel H.-V.	7 761,82 \$
GROUPE LOU-TEC INC.	Nacelle 45' -Arbre de Noël et Filet terrain de baseball	553,42 \$
HART, DANIEL	Trappage 10 castors - Rang 4, Dumas et Botreaux	900,00 \$
IGA ORMSTOWN	Café, crème, Biscuits, brioches fête Carole D.	85,74 \$
IGA ORMSTOWN	Eau, biscuits, lait, crème - Élections 3 nov. 2024	42,75 \$
IGA ORMSTOWN	Papiers mouchoir, Mayo, Ketchup - Garage 201	24,32 \$
IGA ORMSTOWN	Brevages, eau - Pompiers	122,21 \$
IGA ORMSTOWN	Café, crème - Hôtel de Ville	15,28 \$
INFOTECH	Contrat annuel entretien et soutien appli. Sygem - 2025	20 985,24 \$
J.T. SPORT	Pièces et main d'œuvre - Entretien du jumping jack	203,41 \$
JALEC INC.	20 Accès réseau (17 mobiles, 3 portatifs) - NOV 2024	343,78 \$
JAMUNIK	Meubles & inst. nouveau poste de travail	2 664,11 \$
JAMUNIK	Meubles & inst. nouveau poste de travail	1 504,46 \$
JAMUNIK	Appui bras, support pr clavier - Poste réception	688,70 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	RDD- 23 oct. 2024	71,90 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	Achat 9 livres - Bibliothèque	276,05 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	Achat 2 livres - Bibliothèque	83,98 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	Achat 15 livres - Bibliothèque	298,87 \$
LIBRAIRIES BOYER	CRÉDIT - Référ. Facture #7468574	(29,41) \$
LIBRAIRIES BOYER	Achat 25 livres - Bibliothèque	592,46 \$
LIBRAIRIES BOYER	Crédit - a été facturé 2 fois - Facture #7559100	(15,13) \$
LIBRAIRIES BOYER	Achat 1 livre - Bibliothèque	24,06 \$

LIBRAIRIES BOYER	Achat 9 livres - Bibliothèque	255,77 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location Pick-up Voirie - Août 2024	1 718,88 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location Pick-up Voirie - Septembre 2024	1 718,88 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location Pick-up Voirie - Octobre 2024	1 718,88 \$
OXYGÈNE RÉGIONAL INC.	Piles alcaline 9V et 1.5 AA pour Airpack - Pompiers	128,31 \$
PETRO-CANADA	Essence 81,007 L - Camion Pompiers	140,06 \$
PETRO-CANADA	Essence - 49,883 L - Camion pompier	84,25 \$
PIÈCES D'AUTO MERCIER	Batterie - VEH #16	137,67 \$
PIÈCES D'AUTO MERCIER	CRÉDIT - Retour vieille batterie - VEH #16	(17,25) \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	7 lunettes de sécurité - Voirie	24,07 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	4 lunettes de sécurité - Voirie	17,19 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	3 liquide wash&wax - pr tous les VEH - Voirie	100,03 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	25 lbs chiffons tout usage - Voirie	62,03 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	1 Booster Pack pour les VEH - Voirie	65,40 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	12 nettoyeurs à freins pr tous les VEH - Voirie	82,64 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	20 Lave vitres - tous VEH - Voirie	87,15 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Lumières avant VEH #34	3,04 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 26 rue St-Paul	767,20 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 24 rue Bridge	279,74 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 49 rue Lambton	470,45 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 10 rue Bridge	438,54 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - Église rue Roy	193,97 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 39 rue Bridge	211,27 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 10 rue Victoria	473,55 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 6 rue McBain	243,14 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 1865 rue Osmond	441,67 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 88 rue Linda	291,80 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 65 rue Hector	297,00 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 13 rue Victoria	257,52 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 65 rue Saint-Paul	150,90 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 7 rue Chateauguay	242,04 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 22 rue Lambton	283,27 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 2 rue Edward	239,79 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 1212 rue Du Marais	201,25 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 1232 rue Du Marais	201,25 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 20 rue Liggett	217,10 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 16 rue Cross	241,45 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. compteur d'eau - 65 rue Saint-Paul	1 320,69 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	CRÉDIT - Facture #7697 - 26 rue St-Paul	(383,60) \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	CRÉDIT - erreur prix pièces - plusieurs factures	(2 368,28) \$
POMPACTION INC	6 Ens. Connecteur, 9 Ens. Valve/diaphragme/Pompe doseus	5 095,92 \$
PUROLATOR INC.	De AESL Inst. - outil pour test eau potable	8,34 \$
PUROLATOR INC.	De Xylem Inc - 4 Flottes pour Poste Border	16,39 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	2 adaptateurs - compteur d'eau - Express 57	23,57 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Antigel pr borne fontaine et abreuvoirs	53,16 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Ensemble douilles 123 mcx - Voirie	118,40 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Gants cotons - Voirie	27,57 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 cruches eau 18L - Garage 201	23,28 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Brosse de lavage 3D télescopique - Garage 201	68,97 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	2 néons fluorescent - Garage 201	43,65 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	4 peintures noire lustré, gant blanc - Entretien tous VEH	82,68 \$

QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Gant de tricot - Voirie	13,79 \$
RATTE, MAGASIN F.	Formulaire d'achat - Voirie	16,89 \$
RATTE, MAGASIN F.	Classeur mural pour D.G., formulaire d'achat - Voirie	59,08 \$
RATTE, MAGASIN F.	4 BTE AGRAFES pour brocheuses	17,43 \$
RATTE, MAGASIN F.	2 pqt piles AA, 2 ruban transp, 1 paire ciseau - H.-V.	29,82 \$
RATTE, MAGASIN F.	1 bte chemises format légal - H.-V.	35,51 \$
REFUGE CHABY ET CHIENS	Contrôle animalier - Déc. 2024	550,00 \$
SANIBERT	Location 1 toilette 4 sem - Parc Lindsay-Cullen	194,82 \$
SANIBERT	Location 2 toilettes 4 sem - Parc Baseball	389,66 \$
SANIBERT	Location 1 toilette 4 sem - Écocentre - 9 St-Paul	194,82 \$
Sécurité L. Demers & Fils Inc.	Inst. 3 contrôleurs d'accès, caméra ...	7 417,14 \$
Sécurité L. Demers & Fils Inc.	Ajout de 2 Caméras + main d'œuvre	1 006,38 \$
Sécurité L. Demers & Fils Inc.	Contrat annuel Centrale d'alarme - Nov 24 au 12 nov 25	212,70 \$
SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	Nett. Poste pomp Delage, Hôpital, Hector, Borden	4 843,44 \$
SHELLEX GROUPE CONSEIL	Dossier Ali - Répondre questions avocats	333,43 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	Courrier de quartier - Nett. Réseau Aqueduc OCT 24	296,24 \$
SOLMATECH INC.	Caractéris. Environ. Des sols en piles - 9 St-Paul	2 517,38 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Différents travaux pr personnel bureau	521,36 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Ordi. Réception/nouv logiciel pr caméras +lic. MS W11	1 196,41 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Clavier, souris poste comm, 2 supports écrans FC, CD	177,48 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Écran mobile salle conseil, Écran bureau D.G.	5 343,28 \$
TBL Telecom	Service internet Fibre - Oct. 24 + 4 ligne SIP	1 014,08 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Appel de service. - Vérif. Pompe puit #1	400,11 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Pompe pr Srv. Incendie - Usine d'épuration	450,88 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Entretien et Rép. Usine Madeleine et Dumas	687,91 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Télémetrie des postes Nov. 24+ frais Nouv. Poste Borden	358,96 \$
TELMATIK	Appels d'urgence - Novembre 2024	86,23 \$
XYLEM CANADA	4 Flottes - Poste Borden	2 621,04 \$
	Paiements à effectuer	124 158,58 \$

Salaires à autoriser au 22 novembre 2024 **63 867,41 \$**

DIVERS - EMPLOYÉ	Remb. Mairesse - Friandises Halloween - H.	56,74 \$
IMPRESSIONS 1ER PRIX INC. (LE	Chandails & manteaux - pompiers réso 24-0	4 177,08 \$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 21 oct au 3 nov. 2024	1 370,00 \$
HYDRO QUÉBEC	Multiple factures	9 577,03 \$
Légion Royale Canadienne	Achat couronne pour Jour du souvenir	55,00 \$

	2024	
MINISTRE DU REVENU	DAS PROV OCT 2024 (du 16 au 31)	32 930,24 \$
RECEVEUR GENERAL	DAS FED OCT 2024 rég	20 156,32 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	DAS FED OCT 2024 occ	1 305,52 \$
CLUB LIONS ORMSTOWN	Don - Guignolé temps des Fêtes - Réso #24	1 500,00 \$
FADOQ ORMSTOWN (CLUB)	Souper de Noël	500,00 \$
LEGION ROYALE CANADIENNE O	Contribution financière - Réso #24-11-302	2 000,00 \$
LIVESTOCK BREEDERS ASSOCIA	Demande de commandite - Réso #24-11-29	2 500,00 \$
Cogeco	Téléphonie alarme garage 138A - Nov. 2024	48,93 \$
HYDRO QUÉBEC	Multiple factures	748,40 \$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 04-11-2024 au 17-11-	1 370,00 \$
PRODUCTIONS DU 3 JUIN INC.	Mandat communication oct (4 de 13) réso 2	1 987,73 \$
	Total paiement émis durant le mois	80 282,99 \$
	GRAND TOTAL	268 308,98 \$